

Département de l'Ardèche - République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 11 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 mars à 19h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olgne, Maire de la commune.

Présents : Olgne Patrick, Peyrache Agnès, Parat René, Caule Suzanne, Cohen Jean-Philippe, Moreau Catherine, Rouby Gérard, Bayon Marguerite Schmelzle Jean-François, Mayot Vincent, Lebailly Laurence, Auternaud Audrey, Valancony Tiphaine, Plenet Jaouen, Mantelin Julien, Martin Grégoire,

Absents excusés : Barbe Monique, pouvoir à Parat René, Alègre Carlos, pouvoir à Olgne Patrick, Richon Isabelle, pouvoir à Moreau Catherine, Delattre Nicolas, Basset Grégory, Boyer Anne,

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Mayot Vincent

Membres en exercice : 22 **Présents :** 16 **Pouvoirs :** 3 **Votants :** 19

D2024-008 – Restitution d'une caution, départ logement locatif communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que madame Richard, locataire du logement sis 107 rue du centre, au-dessus de la bibliothèque est décédée.

Monsieur l'adjoint aux bâtiments a procédé à l'état des lieux.

A la suite de cet état des lieux, il est proposé de restituer en totalité la caution versée à l'entrée des lieux soit 530 €, aux successeurs de Madame Richard.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de restituer en totalité la caution de 530 € versée par madame Richard lors de l'entrée des lieux, à ses successeurs

CHARGE Monsieur le Maire de passer l'écriture comptable en conséquence.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,